

## Sera-ce en espèces ou sans espèces?

**Rod Taylor**

**Chef, PHC Canada**

Ancien gouverneur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre, le très honorable Premier Ministre Mark Carney a dirigé d'importantes fortunes au cours de ses décennies d'ascension vers la plus haute fonction du gouvernement canadien. Mais il n'aime pas l'argent liquide. Il préfère tirer les ficelles du monde numérique plutôt que de manipuler des sommes colossales.

Le projet de loi C-2, récemment dévoilé par le député, qui permettrait au gouvernement d'inspecter le courrier et les courriels sans mandat,<sup>1</sup> a été critiqué pour plusieurs de ses dispositions. Appelée « Loi sur des frontières plus solides »<sup>2</sup> par ses partisans libéraux, ce projet de loi de 140 pages cache une grande partie du contenu qui n'a rien à voir avec les frontières du Canada... à moins qu'il ne s'agisse des frontières de notre crédulité.

L'une des règles proposées, choquantes, est l'interdiction d'effectuer toute transaction de 10 000 \$ ou plus en argent comptant.<sup>3</sup> En vertu des dispositions du projet de loi C-2, toute entreprise qui accepte 10 000 \$ ou plus en espèces canadiennes commettrait un acte criminel. Il en va de même pour un organisme de bienfaisance enregistré qui accepte ce montant en don en espèces. La rareté des dons ou des transactions commerciales de cette ampleur, payés en espèces, est sans importance. Si le projet de loi C-2 est adopté, le gouvernement fédéral vous traitera comme un gangster ou un terroriste si vous dépensez votre argent durement gagné pour une transaction par ailleurs légale, si vous tentez de le faire avec la monnaie légale imprimée par notre propre Banque du Canada.

Pourquoi est-ce un problème ? Utilisant le terme général de « pente glissante, » cette démarche est un premier pas vers le rêve de M. Carney d'une « société sans argent liquide. » Si l'argent que vous avez gagné ne vous appartient pas et que vous ne pouvez pas dépenser comme bon vous semble, alors vous êtes un esclave. Cela rappelle même la phrase de Klaus Schwab : « Vous ne posséderez rien et vous serez heureux. » Sauf que ce ne sera pas le cas.

L'argent n'est qu'un moyen d'échange. Nous, Canadiens, sommes prêts à fournir des efforts pendant un certain nombre d'heures pour acquérir une quantité donnée de biens ou de services. Nous savons, bien sûr, qu'en plus du prix du billet, nous paierons également des impôts. Mais si nous désirons quelque chose, nous sommes prêts à le payer à la sueur de notre front.

Les dangers cachés d'un plafonnement de l'utilisation des espèces sont:

- Le plafond est variable. 10 000 \$ aujourd'hui pourraient devenir 100 \$ demain. Après tout, si l'utilisation d'argent liquide permet des abus criminels (l'une des justifications du plafond), alors le danger d'abus n'est qu'une question de degré. Les partis politiques sont déjà limités à 20 \$ par contribution individuelle en espèces. Au-delà, c'est considéré comme criminel. Ce large plafond sur les dons en espèces, s'il est accepté par les électeurs et les contribuables, trace une ligne que les politiciens peuvent ajuster à leur guise.

- Plus important encore, la décision de restreindre l'utilisation de l'argent liquide par les citoyens honnêtes et respectueux des lois nous rapproche de plus en plus de la mise en œuvre des monnaies numériques des banques centrales (MNBC),<sup>4</sup> un point favori de l'ordre du jour des banquiers mondiaux et des mondialistes... des gens comme notre Premier Ministre.

Les MNBC fournissent aux banques – et, en fin de compte, aux agents gouvernementaux – un relevé détaillé de vos dépenses, de vos voyages, de vos achats de livres et de vos fréquentations. Nombre d'entre nous partagent déjà une grande partie de ces informations par le biais de cartes de crédit et de débit. C'est cette avenue, associée à l'espionnage – mentionné précédemment – de nos médias sociaux, de nos courriels et de nos communications postales, qui a permis au gouvernement fédéral de geler les comptes bancaires de Canadiens honnêtes et travailleurs qui avaient fait des dons au Convoi de la liberté.<sup>5</sup> Cette décision du gouvernement libéral aurait dû sensibiliser tous les Canadiens au danger des actions gouvernementales intrusives et tyranniques. Malheureusement, trop de Canadiens ont raté le coche et ont accepté cette atteinte à nos principes démocratiques.

Si le gouvernement peut surveiller vos dépenses, dicter les causes que vous pouvez soutenir et contrôler vos achats et vos modes de paiement, alors vous ne vivez plus dans un pays libre. Et s'il peut présenter l'adoption de la monnaie numérique et l'accès gouvernemental à vos e-mails et comptes de réseaux sociaux dans un document complexe et fastidieux appelé « Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière »... et s'en tirer impunément... nous vivons à l'ère de la tromperie massive.

Le PHC ne soutient pas le développement et l'utilisation d'une monnaie numérique de banque centrale (MNBC), qui permettrait le suivi des transactions financières de tous les Canadiens, violerait notre vie privée, permettrait un contrôle extérieur sur les dépenses et les dons et exclurait les personnes vulnérables de la participation économique.

Profitons du peu de temps qui nous reste pour réveiller nos amis et voisins avant qu'il ne soit trop tard. Les mondialistes d'Ottawa contrôlent déjà les médias grâce à l'argent des contribuables et à une censure punitive. Ils contrôlent déjà le système éducatif. Il semble qu'ils contrôlent une grande partie de ce qui se passe dans nos tribunaux. Même le processus électoral est menacé de manipulation. Mais ils ne peuvent contrôler ni votre esprit, ni votre conscience, ni votre parole.

La liberté que nous chérissons tous ne perdurera que tant que vous et moi la défendrons, au péril de notre vie si nécessaire. Le PHC du Canada<sup>6</sup> s'engage à protéger vos droits et libertés, y compris le droit à la vie privée. Adhérez au PHC dès aujourd'hui!

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.chp.ca/fr/communiqués/la-loi-sur-les-frontieres-renforcees](http://www.chp.ca/fr/communiqués/la-loi-sur-les-frontieres-renforcees)

<sup>2</sup> [www.cbc.ca/news/politics/canada-border-bill-c2-criticism-1.7558557](http://www.cbc.ca/news/politics/canada-border-bill-c2-criticism-1.7558557)

<sup>3</sup> [www.pressreader.com/canada/national-post-latest-edition/20250606/281509347131350](http://www.pressreader.com/canada/national-post-latest-edition/20250606/281509347131350)

<sup>4</sup> [www.chp.ca/fr/communiqués/monnaies-numeriques-de-la-banque-centrale-mnbc](http://www.chp.ca/fr/communiqués/monnaies-numeriques-de-la-banque-centrale-mnbc)

<sup>5</sup> [www.newsweek.com/banks-have-begun-freezing-accounts-linked-trucker-protest-1680649](http://www.newsweek.com/banks-have-begun-freezing-accounts-linked-trucker-protest-1680649)

<sup>6</sup> [www.chp.ca/fr](http://www.chp.ca/fr)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

**chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)**

**PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1**

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.

---